

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 12/11/2013

PARENTS PRESENTS MMES GHEMARI, SACALAI-BABE, PAPILLON-CALVO, MARGOTTE, VAUTIER, DRIOUCH, THOMAS, JOGUET, PLOMB, CHARLET, Mr CHKIOUA

ENSEIGNANTS: MMES NOEL, CASTELLE, DELAVEAU, NETTER, FELLAH, LABEYRIE, BERUBEN, VERGERON, TAILLADE, RIOU, BOUTRON
Mrs BOULLET, NEYRET
EXCUSES : Mme GILGER, SUAUDEAU, BESSON

DDEN : Mme ROUSSEAU

REPRESENTANT DE LA MAIRIE : Mr KARMOCHKINE

ORDRE DU JOUR :

Bilan de la rentrée : il y avait 375 élèves le jour de la rentrée. Actuellement, il y en a 368 et 2 inscriptions sont prévues pour la rentrée de janvier. Les effectifs restent donc élevés.

La piscine : seuls les classes de C.P (hormis la classe de C.P/CM1), ne vont pas à la piscine ce semestre. Ce sera pour la trimestre prochain.

Cette année, il n'y a pas de problème de maître nageur en moins, les enseignants n'ont pas eu à prendre de groupes.

L'enseignement des langues : il est rappelé qu'il revient maintenant aux professeurs des écoles d'assurer l'enseignement des langues : en général l'anglais est enseigné dans leur classe mais certains professeurs ne se sentent pas compétents (faute de formation) et font de leur mieux. Dans l'école, il y a aussi l'enseignement de l'allemand grâce à un poste « fléché ». L'enseignante est habilitée à enseigner cette langue : elle est seule pour une quarantaine d'élèves. Quand elle assure ses cours, les autres enseignants font l'anglais avec 35 élèves environ. Des parents regrettent qu'il n'y ait pas d'intervention dans les classes de professeur de collège pour cela.

Les A.P.C : (activités pédagogiques complémentaires)

Elles ont lieu 1 fois /semaine. Elles peuvent concerner tous les élèves de la classe mais sont soumises à l'accord des parents puisqu'elles ont lieu hors temps scolaire.

En fonction des besoins des élèves et des projets des enseignants, elles sont axées sur 3 points : l'aide à la méthodologie, à l'apprentissage de l'autonomie ou à des projets culturels.

Ces activités sont difficiles à mettre en place lorsque tous les enfants ne sont pas là !

A ce jour environ 30% des familles ont refusé que leur enfant y participe.

La coopérative : Les comptes sont remis aux parents : ils seront joints au compte rendu afin que l'ensemble des parents puissent connaître l'affectation de leurs dons.

Les travaux : Tous les travaux qui avaient été demandés cet été ont été réalisés : la peinture de la loge de la gardienne et le bureau de la psychologue scolaire.

Nous avons eu un nouveau TNI (tableau numérique) et une alarme a été posée mais elle ne fonctionne pas encore.

Pour le prochain budget, nous demandons (sans hiérarchie), le changement des fenêtres du 1^{er} étage, la peinture dans la cage d'escalier qui n'a jamais été refaite et la peinture dans la salle des maîtres, ainsi que l'installation d'un nouveau TNI.

Calendrier scolaire :

La motion concernant la réforme des rythmes scolaires, demandant un calendrier dérogatoire pour la ville des lilas a été votée à l'unanimité.

Divers : un chœur parents-enfants sera mis en place sous l'égide de la municipalité par Cécile COUELHO le vendredi soir de 18H15 à 19H. Il y aura une information dans les cahiers de correspondance.

Il est rappelé aux parents, qu'il n'y a pas de secrétariat à l'école, que la directrice n'est pas toujours dans son bureau et que, sauf urgence ou communication à caractère exceptionnel, il faut toujours passer par le **cahier de correspondance pour toutes les informations.** Pour les sorties exceptionnelles (cantine et à 16h30), la directrice a besoin d'un mot signé des parents.